

2025 DGGP 7 – Convention de projet sur le secteur Paul Vaillant Couturier / Boulevard Périphérique à Gentilly (94)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil de Paris a approuvé début juillet 2024 les conventions de coopération entre la Ville de Paris et la commune de Gentilly, ainsi qu'entre la Ville de Paris et l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre. Ces conventions actent la volonté commune de poursuivre le travail engagé pour renforcer les liens métropolitains et améliorer le traitement des voies limitrophes et secteurs d'interfaces, en ciblant notamment à Gentilly l'avenue Paul Vaillant Couturier limitrophe du Boulevard Périphérique.

La transformation du secteur dit « Paul Vaillant Couturier », situé entre la place Mazagran / Porte de Gentilly et la limite communale avec Montrouge, concerne quatre collectivités, impliquées par leurs compétences et emprises foncières : la Ville de Paris, la commune de Gentilly, l'EPT Grand-Orly-Seine-Bièvre et le Département du Val-de-Marne. Ces collectivités ont décidé de s'engager concrètement par une convention de projet de 2 ans pour une étude multi-partenariale sur le secteur.

Cette étude vise à proposer des scénarios de transformation de l'avenue Paul Vaillant Couturier et du Boulevard Périphérique afin de métamorphoser les usages, l'image et le paysage urbain des espaces de transition entre Paris et Gentilly. Elle s'inscrit dans la suite du Livre Blanc de la nouvelle ceinture verte et du Boulevard Périphérique, qui propose une vision stratégique commune des transformations en cours et à venir.

Afin de proposer des scénarios prospectifs concrets pour requalifier les espaces publics attenants au Boulevard Périphérique, au bénéfice des mobilités actives et partagées et de la végétalisation, le travail multi-partenarial courant 2025 traitera des différentes thématiques (déplacements, trame verte et nuisances environnementales, activités et usages). La convention de projet détaille le calendrier et la méthode ainsi que l'implication des quatre signataires et autre partenaires associés, en tenant compte des travaux déjà engagés sur ce secteur stratégique.

Je vous propose d'approuver cette convention de projet.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Paris

La Maire de